



Aider moi que faire drole de justice

Par **manon76**, le **18/06/2009** à **14:00**

Bonjour,
je suis passer en correctionnel pour non presentation d'enfants suite a mon ex qui a fait plusieurs tentative de suicide mon avocat ma dit de ne pas donner les enfants et refeson un autre proces pour la garde des enfants et le procureur ma dit que je risqué un an de prison et mon ex reclame 5000 euros d'amende
je protege les enfants et je suis puni et si j'avais donner les enfants et que mon ex m'etait fin a ses jours avec eux je serai puni aussi
ou et le bon sujet sur la justice française